

COMMUNIQUE DE PRESSE

## Inauguration de la rue Jeanne d'Arc

### Un cadre de vie repensé au service des mobilités douces et de la sécurité

Engagée en faveur d'un urbanisme plus durable, plus apaisé et plus inclusif, la Ville de Romans inaugure ce mercredi 9 juillet le réaménagement complet de la rue Jeanne-d'Arc, un secteur résidentiel structurant du quartier Ouest, à proximité immédiate de l'école de la Martinette et du lycée du Dauphiné.

Ce vaste chantier, conduit en plusieurs phases depuis 2022, s'inscrit dans une ambition forte : repenser les usages de l'espace public afin d'offrir plus de confort et de sécurité aux piétons, aux cyclistes et aux personnes à mobilité réduite, tout en maîtrisant la circulation automobile.

### Un projet d'envergure pour un quartier plus sûr, plus accessible et plus vert

Dès 2022, la première étape du projet a concerné le tronçon allant du boulevard Montmartel à la rue des Chardonnerets. Cette phase a permis :

- la modernisation des réseaux (assainissement, électricité),
- l'enfouissement des câbles aériens,
- le remplacement des candélabres d'éclairage public entre le boulevard-Montmartel et la rue Baptiste-Marcet,
- l'aménagement de la voirie avec création de trottoirs de part et d'autre de la chaussée entre le boulevard Montmartel et la rue Baptiste-Marcet, afin de permettre la circulation piétonne tout au long de la rue (des élèves en particulier) et sécuriser les sorties de garages sur la chaussée),
- la création d'une voie verte reliant la rue Baptiste-Marcet à la rue Ma Plaine.

En 2024, les travaux se sont poursuivis entre le boulevard Montmartel et le boulevard Rémy-Roure avec :

- la réfection du réseau d'eau potable par Valence Romans Agglo (254 ml de canalisations, initialement en fonte grise cassante et 11 branchements pour
- 110 000 € HT),
- le remplacement des lignes électriques par Enedis,
- L'enfouissement coordonné des réseaux par le SDED (éclairage public, télécoms).

La dernière phase, menée de fin janvier à juin 2025, a permis la concrétisation des aménagements de surface. Elle a vu notamment :

- la création d'un trottoir aux normes PMR côté habitations,
- la réalisation de 9 places de stationnement en matériaux perméables (dalles béton alvéolées et enrobé drainant) sur une parcelle communale voisine de l'impasse Jeanne-d'Arc,
- la transformation de la piste cyclable existante en une voie verte accessible aux piétons et aux cycles, avec prolongement jusqu'au boulevard Rémy-Roure,
- la mise aux normes des deux arrêts de bus,
- l'aménagement d'un passage piéton surélevé pour modérer la vitesse des véhicules,
- la pose de nouveaux candélabres côté habitations par l'Agglo, en remplacement de ceux situés côté Jardin Vincent-Beaume,
- L'installation de petits candélabres d'éclairage public et la mise en place d'appuis vélos et de poubelles le long de la voie verte.

### Une rue végétalisée pour une ville plus résiliente

Le projet a également porté une attention particulière à la végétalisation de la rue, afin d'offrir un cadre de vie plus agréable, tout en contribuant à l'adaptation de la ville au changement climatique.

Des arbres sont venus prolonger les alignements existants côté Jardin Vincent-Beaume et des massifs arbustifs ont été implantés entre l'entrée du GRETA et le boulevard Rémy-Roure. Des arbres ont par ailleurs été plantés le long du nouveau parking.

Le trottoir en enrobé, situé côté jardin Vincent-Beaume a été transformé en espace végétalisé (gazon fleuri).

Lors de la phase 1, trois arbres avaient également été plantés ainsi que de petits massifs au carrefour avec la rue Baptiste-Marcet et quatre autres arbres plantés sur la voie verte.

### Un investissement fort pour l'avenir

Le coût global de ce projet de requalification s'élève à **1 062 000 €**, dont une participation de :

- 117 371 € du SDED pour l'effacement des réseaux aériens,
- 48 400 € de Valence Romans Agglo Assainissement au titre de la gestion des eaux pluviales.

### Une rue Jeanne-d'Arc à l'image d'une ville engagée

Avec ce réaménagement, la Ville de Romans réaffirme sa volonté de faire de l'espace public un levier de transition écologique, de cohésion sociale et de qualité de vie. Ce projet est aussi le fruit d'un dialogue avec les habitants, notamment autour des questions de stationnement et d'accessibilité. Il incarne une approche globale de la mobilité et de l'aménagement urbain, tournée vers l'avenir.